




## Démarches & Pièces nécessaires à l'établissement d'une CARTE D'IDENTITÉ (CNI)

Les rendez-vous pour le dépôt des demandes de CNI se font uniquement via le site internet <https://www.rdv360.com/Passeports-et-carte-d-identite/montcuq-en-quercy-blanc/>

Une pré-demande via le site <https://passeport.ants.gouv.fr/> est indispensable pour accéder à la prise de rendez-vous

**Pour toute aide aux démarches administratives sur internet le pôle France Services est à votre disposition sur rendez-vous à la médiathèque de Montcuq au 06.73.64.46.15 ou [montcuq@france-services.gouv.fr](mailto:montcuq@france-services.gouv.fr)**

DOCUMENTS	Carte d'identité (CNI)
 <b>Pré-demande sur internet</b>	Créer un compte et faire une pré-demande informatique sur : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/">https://passeport.ants.gouv.fr/</a> Possibilité d'identification sur le site avec France Connect à partir des identifiants Impôts, ou Ameli (site CPAM)
<b>1 Photographie aux normes récentes</b> (ne doit pas apparaître sur un document d'identité de plus de 1 an)	Oui ( <b>Photo – de 6 mois - ne pas la découper ni la coller</b> )
<b>Timbre fiscal</b> <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> ou dans certains bureaux de tabac	1 <sup>ère</sup> demande : <b>GRATUIT</b> En cas de perte/ vol de la CNI : <b>25 €</b>
<b>Ancien titre</b>	Ou déclaration de perte ou de vol <b>Si 1<sup>ère</sup> demande ou péremption de l'ancien titre de + de 5 ans :</b> - <b>Une autre pièce d'identité en cours de validité OU un acte de naissance OU un livret de famille des parents</b>
<b>Justificatif de domicile à la bonne adresse</b>	- Dernier avis d'imposition OU facture récente (électricité, eau ou téléphone fixe – internet) – <b>moins de 3 mois</b> Si hébergé(e) : - Facture de l'hébergement - Attestation d'hébergement de la main de l'hébergeant <b>+ sa pièce d'identité originale</b>
<b>Autorisation parentale pour les mineurs</b>	- Attestation à compléter sur place et signée par le parent présent + <b>fournir la pièce d'identité originale du parent présent</b>
<b>Garde alternée pour les mineurs</b>	<b>Si DIVORCÉS ou SÉPARÉS :</b> - Fournir le jugement de divorce/séparation complet. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale <b>- SI SÉPARATION A L'AMIABLE :</b> - Une attestation sur l'honneur de garde alternée rédigée sur papier libre signée des deux parents. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale
<b>Empreintes</b>	Directement depuis le dispositif de recueil à partir de 12 ans et signature obligatoire à partir de 13 ans.
<b>Retrait de la pièce</b>	<b>Par la personne elle-même SUR RENDEZ-VOUS en ligne sur RDV360 ou au 05.65.31.80.05</b>

**RAPPEL : Durée de validité de la CARTE D'IDENTITÉ : Majeur/ mineur et mineur émancipé : 10 ans**




## Démarches & Pièces nécessaires à l'établissement d'un PASSEPORT

Les rendez-vous pour le dépôt des demandes de passeport se font via le site internet <https://www.rdv360.com/Passeports-et-carte-d-identite/montcuq-en-quercy-blanc/>

Une pré-demande via le site <https://passeport.ants.gouv.fr/> est indispensable pour accéder à la prise de rendez-vous

**Pour toute aide aux démarches administratives sur internet le pôle France Services est à votre disposition sur rendez-vous à la médiathèque de Montcuq au 06.73.64.46.15 ou [montcuq@france-services.gouv.fr](mailto:montcuq@france-services.gouv.fr)**

DOCUMENTS	Passeport
 <b>Pré-demande sur internet</b>	Créer un compte et faire une pré-demande informatique sur : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/">https://passeport.ants.gouv.fr/</a> Possibilité d'identification sur le site avec France Connect à partir des identifiants Impôts, ou Ameli (site CPAM)
<b>1 Photographie aux normes récentes</b> (ne doit pas apparaître sur un document d'identité de plus de 1 an)	Oui ( <b>Photo – de 6 mois - ne pas la découper ni la coller</b> )
<b>Timbre fiscal</b> <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> ou dans certains bureaux de tabac	- <b>Majeur : 86 euros</b> - <b>+ de 15 ans et mineur émancipé : 42 euros</b> - <b>Jusqu'à 14 ans : 17 euros</b>
<b>Ancien titre cas échéant</b>	Ou déclaration de perte ou de vol <b>Si 1<sup>ère</sup> demande ou péremption de l'ancien titre de + de 5 ans :</b> - <b>Une autre pièce d'identité en cours de validité OU un acte de naissance OU un livret de famille des parents</b>
<b>Justificatif de domicile</b>	- Dernier avis d'imposition OU facture récente (électricité, eau ou téléphone fixe – internet) – <b>moins de 3 mois</b> Si hébergé(e) : - Facture de l'hébergement - Attestation d'hébergement de la main de l'hébergeant <b>+ sa pièce d'identité originale</b>
<b>Autorisation parentale pour les mineurs</b>	Attestation à compléter sur place et signée par le parent présent + <b>fournir la pièce d'identité originale du parent présent</b>
<b>Garde alternée pour les mineurs</b>	<b>Si DIVORCÉS ou SÉPARÉS :</b> - Fournir le jugement de divorce/séparation complet. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale <b>- SI SÉPARATION A L'AMIABLE :</b> - Une attestation sur l'honneur de garde alternée rédigée sur papier libre signée des deux parents. - Justificatif de domicile des 2 parents + CNI originales des 2 parents. - Attestation d'autorisation parentale
<b>Empreintes</b>	Directement depuis le dispositif de recueil à partir de 12 ans et signature à obligatoire à partir de 13 ans
<b>Retrait de la pièce</b>	<b>Par la personne elle-même SUR RENDEZ-VOUS en ligne sur RDV360 ou au 05.65.31.80.05</b>

**RAPPEL : Durée de validité du PASSEPORT : Majeur : 10 ans / Mineur et mineur émancipé : 5 ans**